

Le rôle des élus en lien avec les organismes de développement économique local de Montréal

DANCAUSE, Jacques-Luc

Doctorat

Université du Québec à Montréal

Directeur : MORIN, Richard

luc@dancause.qc.ca

Les recherches portant sur le développement économique local à Montréal ont jusqu'ici accordé peu d'importance au rôle joué par les élus dans ce secteur. Pourtant, la place qu'ils occupent s'est accrue de façon marquée depuis 2003 avec l'adoption de nouvelles lois telle que la *Loi sur le Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* (Projet de loi 34), d'où la pertinence de s'y intéresser. La présente communication porte précisément sur le rôle des élus auprès des principaux organismes de développement économique local de Montréal, les Corporations de développement économique communautaire (CDEC). La période couverte va de l'adoption du Plan d'action de la Ville de Montréal en matière de développement local, en 1990, jusqu'à aujourd'hui. Cela permet non seulement de constater les impacts de la réforme de 2003, mais aussi les impacts liés à la mise en place par le gouvernement québécois de sa Politique de développement local et régional, en 1997. À partir de réflexions qui portent sur le développement économique local et la gouvernance urbaine, nous en arrivons à analyser le rôle des élus par rapport à trois aspects : la question du leadership, leur rôle d'articulateur entre les différents réseaux liés au développement économique local et leur rôle dans le partenariat impliquant l'État, le secteur privé et la société civile. Cette communication, basée sur une recherche doctorale, sera l'occasion de présenter des résultats préliminaires.